

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Numéro du produit	105377
Nom du produit	Eusolex® OCR
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119457637-27-XXXX
No.-CAS	6197-30-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Matière première cosmétique, Produit biocide Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	PM-OQR * e-mail: PM_SDS_Supply@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Conseils de prudence

:

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Formule : $C_{24}H_{27}NO_2$ (Hill)

No.-CE : 228-250-8

M : 361,48 g/mol

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Octocrylène	6197-30-4 01-2119457637-27- XXXX	Aquatic Chronic 1; H410 Facteurs M Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : 10	<= 100

3.2 Mélange

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

En cas de contact avec la peau	:	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
En cas de contact avec les yeux	:	rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.
En cas d'ingestion	:	Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	:	Concerne les composés cyanogènes/nitriles en général: procéder avec la plus grande précaution! Possibilité de libération d'acide cyanhydrique - blocage de la respiration cellulaire. Troubles cardio- vasculaires, dyspnée, inconscience.
-----------	---	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	:	Pas d'information disponible.
------------	---	-------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/cet mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):
Oxydes d'azote (NO_x)
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire : Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Conseil pour les non-secouristes:
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.
Conseil pour les secouristes:
Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène : Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponibles sur www.merck-performance-materials.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Bien fermé.

Risques de produits de décomposition: voir la section 10.3

Température de stockage recommandée : Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Octocrylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	765 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,3 mg/m ³
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	382,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Octocrylène	Eau douce	0,266 µg/l
	Eau de mer	0,0266 µg/l
	Dégagement intermittent d'eau	0,04 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,302 mg/kg
	Sédiment marin	0,1302 mg/kg
	Sol	1,25 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées	10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport personnelle. Voir section 7.1.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle sont dans leur conception selon la concentration des risques et de la quantité de travail spécifique pour sélectionner et doivent être conformes aux spécifications d'une norme EN/ISO / DIN. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains : non requis

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	visqueux
Couleur	clair jaune
Odeur	faible odeur propre
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-10 °C
Point/intervalle d'ébullition	à 1.013 hPa Non applicable, (décomposition)
Point d'éclair	234 °C à 1.013 hPa Méthode: EN 2719
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Pression de vapeur	< 0,00001 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,048 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	env. 0,00004 g/l à env. 20 °C Méthode: OCDE ligne directrice 105
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 6,1 (23 °C) Méthode: OCDE Ligne directrice 117
Température d'auto-inflammabilité	401 °C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, cinématique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	aucun(e)

9.2 Autres données

Viscosité, dynamique	4.254 mPa.s à 20 °C
	637 mPa.s à 40 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec : Acides

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Possibilité de réactions violentes avec :
Oxydants forts

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Fort réchauffement

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: pas d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Type de Test: Test de Maximalisation
Espèce: Cochon d'Inde

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Symptômes: Incidences sur la mère.

Méthode: OCDE ligne directrice 443

Incidences sur le développement du fœtus

: Type de Test: Prénatal

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: 100 Poids corporel mg / kg

Tératogénicité: 1.000 Poids corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 175 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 408

Toxicité par aspiration

Produit:

Donnée non disponible

11.2 Autres informations

Produit:

Concerne les composés cyanogènes/nitriles en général: procéder avec la plus grande précaution! Possibilité de libération d'acide cyanhydrique - blocage de la respiration cellulaire. Troubles cardio- vasculaires, dyspnée, inconscience.

Dans des conditions de manipulation appropriée, un danger n'est, cependant, pas probable. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Durée

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur

www.merck-performance-materials.com

Page 10 de 24

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

les autres invertébrés aquatiques	:	d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: > 20 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Gasterosteus aculeatus (épineche) Méthode: OCDE ligne directrice 148 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité (ECHA)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,00266 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique)	:	10
Toxicité pour les microorganismes	:	CI50 (boue activée): Durée d'exposition: 30 min Type de Test: Essai en statique Méthode: ISO 8192 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	NOEC: 125 mg/kg Durée d'exposition: 8 sem. Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	:	Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 0 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-D
------------------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Durée d'exposition: 28 jr
Facteur de bioconcentration (FBC): 859
Méthode: OCDE ligne directrice 305

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,1 (23 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les procédures ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport aérien(IATA)

14.1. UN/ID No. : UN 3082

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(octocrilene)

14.3. Classe : 9

14.4. Groupe d'emballage : III

14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : non

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

Transport maritime(IMDG)

14.1. Numéro ONU : UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

(octocrilene)

14.3. Classe : 9

14.4. Groupe d'emballage : III

14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : oui

EmS Code : F-A, S-F

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

Transport par route(ADR/RID)

14.1. Numéro ONU : UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Octocrylène)

14.3. Classe : 9

14.4. Groupe d'emballage : III

14.5 Dangereux pour l'environnement : oui

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	:	Non applicable	
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	:	Non applicable	
Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants	:	Non applicable	
REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)	:	Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction Numéro sur la liste: 3	
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.			
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	Quantité 1 100 t	Quantité 2 200 t
Classe de stockage	:	10 - 13	
Autres réglementations	:	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.	
Santé	:	Maladies Professionnelles (R-461-3, France): Non applicable	

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Texte complet pour phrase H

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Clause de non-responsabilité

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Annexe

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Industriel, Fabrication)

1. Industriel, Fabrication (Matière première cosmétique, Produit biocide)

Secteurs d'utilisation finale

SU3 Utilisations industrielles

Catégorie de produit chimique

PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

PROC1 Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2 Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC5 Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC8a Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées

PROC8b Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 Fabrication de substances

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Quantité utilisée

Quantité journalière par site 12.900 kg
(Msafe)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	374.112 000102
Facteur de Dilution (Rivière)	10
Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	327
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,001 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	2 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées
--	---

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC1	> 1000 t/jour	Station d'épuration des eaux usées	< 0,01	EUSES
		156 t/jour	Eau douce	0,02	EUSES
		15,6 t/jour	Sédiment d'eau douce	0,16	EUSES
		12,9 t/jour	Sol	0,20	EUSES
		151 t/jour	Eau de mer	0,02	EUSES
		15,1 t/jour	Sédiment marin	0,17	EUSES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Travailleurs

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 6 pour la santé humaine). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Industriel, Formulation ou reconditionnement)

1. Industriel, Formulation ou reconditionnement (Matière première cosmétique, Produit biocide)

Secteurs d'utilisation finale

- SU3* Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU10* Formulation [mélangeage] de préparations et/ou reconditionnement

Catégorie de produit chimique

- PC39* Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

- PROC1* Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans probabilité d'exposition ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
- PROC2* Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
- PROC3* Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique en processus fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
- PROC4* Production chimique présentant des opportunités d'exposition
- PROC5* Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
- PROC8a* Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées
- PROC8b* Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
- PROC9* Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
- PROC15* Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

- ERC2* Formulation de préparations
- SpERC* SpERC COLIPA 2
- COLIPA 2*

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, SpERC COLIPA 2

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponible sur www.merck-performance-materials.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Quantité utilisée

Quantité journalière par site (Msafe)	6.892 kg
--	----------

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit	18.000 000102
Facteur de Dilution (Rivière)	10
Facteur de Dilution (Zones Côtières)	100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année	250
Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station sur site de traitement des eaux usées
---	---

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC2, SpERC COLIPA 2		Station d'épuration des eaux usées	< 0,01	EUSES
		68,9 t/jour	Eau douce	0,05	EUSES
		6,89 t/jour	Sédiment d'eau douce	0,49	EUSES
		> 1000 t/jour	Sol	< 0,01	EUSES
		72,7 t/jour	Eau de mer	0,05	EUSES
		7,27 t/jour	Sédiment marin	0,47	EUSES

Travailleurs

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 6 pour la santé humaine). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

SCENARIO D'EXPOSITION 3 (Consommateur, Utilisation par les consommateurs)

1. Consommateur, Utilisation par les consommateurs (Matière première cosmétique, Produit biocide)

Secteurs d'utilisation finale

SU21 Utilisations par les consommateurs

Catégorie de produit chimique

PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

SpERC SpERC COLIPA 8

COLIPA 8

2. Scénarios contributeurs@: conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, SpERC COLIPA 8: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, SpERC COLIPA 8

Quantité journalière par site 0,01 kg
(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit 18.000 000102
Facteur de Dilution (Rivière) 10
Facteur de Dilution (Zones Côtières) 100

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par année 365
Facteur d'Emission ou de Libération: Air 0 %
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau 100 %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

Facteur d'Emission ou de Libération: Sol 0 %

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des Eaux Usées Station municipale de traitement des eaux usées

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

CS	Descripteur d'utilisation	Msafe	Compartiment	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	ERC8a, SpERC COLIPA 8	0,81 t/jour	Station d'épuration des eaux usées	< 0,01	EUSES
		0,000113 t/jour	Eau douce	0,09	EUSES
		0,000011 t/jour	Sédiment d'eau douce	0,96	EUSES
		0,000107 t/jour	Sol	0,10	EUSES
		0,000116 t/jour	Eau de mer	0,09	EUSES
		0,000012 t/jour	Sédiment marin	0,94	EUSES

Travailleurs

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 37 (pour la santé humaine). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information Use descriptor system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communication

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Eusolex® OCR

Version: 9.0

Numéro du produit: 105377

Date de révision: 30.08.2019

Date d'impression: 31.08.2019

ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).